

Portant Nomination et Promotion à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre du Mérite Social, au grade d'Officier de Madame Madeleine GILLARD.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la Loi N°2002 – 17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU la loi N°87 – 019 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le Décret N°2010 – 305 du 18 juin 2010 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la lettre N° 1329/MESFTP/DC/SGM/SA du 13 Octobre 2010 du Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle relative à la décoration de Madame Madeleine GILLARD ;
- VU le Relevé N°12/PR/SGG/REL du 25 mars 2010 des décisions administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du 24 mars 2010 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

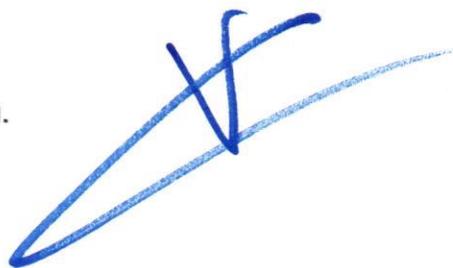
DECRETE

Article 1^{er} : est nommée et promue à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre du Mérite Social au grade d'Officier pour prendre rang du vendredi 05 novembre 2010, date de sa réception, Madame Madeleine GILLARD, Présidente de l'Association Humanitaire " Atout Cœur Enfance Bénin".

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 03 DECEMBRE 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR4 – AN4 – CC2 – CS2 – HCJ2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 30 – GCONB20 – SGG4 – DEPARTEMENTS 12 - DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASEG – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSEE 01.